

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 24 janvier 2023

Délibération n° 003-2023

Point 06

Point 06. de l'ordre du jour

Désignation de membres de la CFVU pour l'évaluation HCERES

EXPOSE DES MOTIFS

Le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation accrédite l'université de Strasbourg, à délivrer un certain nombre de diplômes nationaux. Cette accréditation est délivrée tous les cinq ans au vu du bilan du contrat précédent ainsi que du projet de l'université, sur lequel le Haut Conseil pour l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) formule des recommandations. Il s'agit d'une démarche qualité pilotée par l'agence indépendante qu'est le HCERES.

En 2022 les formations ont constitué des rapports d'autoévaluation qui ont été envoyés à l'HCERES. Une seconde étape du processus d'évaluation concerne l'évaluation de l'établissement. Cette étape comprend une visite sur site et des entretiens avec l'ensemble des acteurs de l'université, notamment avec les représentants des instances.

La vice-présidence propose donc aux membres de la CFVU de désigner des représentants afin qu'ils participent aux entretiens organisés par le HCERES lors de la visite sur site, du 28 février au 02 mars 2023, dans le cadre de l'évaluation de l'établissement.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de Strasbourg **valide la désignation de M. Thierry PRADIER, Mme Rachel SCHURHAMMER, Mme Caroline CARLOT-SCHMITT, Mme Delphine KAPPS, M. Léo FACONNIER et M. Jehan GOUNELLE**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	22
Nombre de voix pour	22
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité

Fait à Strasbourg, le 25 janvier 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau